

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Télécopie : 05 49 65 93 21
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

Année scolaire **2019 / 2020**

N° de séance : 1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 03 octobre 2019

DE 18h05 à 19h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Chef d'Etablissement transmise aux différents membres le 23 septembre 2019.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 27 juin 2019,
- Bilan de rentrée,
- Délégations de responsabilité pédagogique,
- Programme prévisionnel des actions 2019/2020,
- Adoption du principe de dons et legs,
- Délégation de signature
- Contrats et conventions,
- Décisions Budgétaires Modificatives,
- Concession de logement, travaux dans le logement,
- Vente de matériels
- Tarif 2020 – pourcentage de charges communes
- Questions diverses:
- Bilan moral et financier des associations hébergées (FSE, Association Sportive),
- Point sur les travaux
- Service des vacances de la Toussaint.

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration : **24**
Quorum : **13**
Nombre de membres effectivement présents : **17, 18 puis 19.**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Monsieur Caillaud, professeur, accepte d'assurer le secrétariat de la séance.</p> <p>➤ <u>FONCTIONNEMENT GENERAL</u></p> <p>Ouverture de la séance à 18h05 par Madame Eme, Principale du collège nommée en septembre 2019 dans l'établissement. Elle souhaite débiter la séance par de chaleureux remerciements à destination de l'ensemble des équipes du collège pour la qualité de leur accueil. La disponibilité et l'accompagnement de l'ancien Principal, M. Carof, sont tout particulièrement mis en avant.</p> <p><u>Présentation de l'ordre du jour</u></p> <p>Madame La Principale présente l'ordre du jour avec quelques modifications:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 27 juin 2019,▪ Bilan de rentrée,▪ Délégations de responsabilité pédagogique,▪ Programme prévisionnel des actions 2019/2020,▪ Adoption du principe de dons et legs,▪ Délégation de signature▪ Contrats et conventions,▪ Décisions Budgétaires Modificatives,▪ Concession de logement, travaux dans le logement,▪ Vente de matériels▪ Tarif 2020 – pourcentage de charges communes▪ Questions diverses▪ Bilan moral et financier des associations hébergées (FSE, Association Sportive),▪ Point sur les travaux▪ Service des vacances de la Toussaint. <p>Mme Eme soumet au vote ce nouvel ordre du jour :</p> <p style="text-align: center;">POUR : 17 voix CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p><u>Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 juin 2019</u></p> <p>Mme La Principale demande aux membres du Conseil s'ils ont des</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS				Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
commentaires ou des observations à apporter au PV du précédent Conseil d'Administration. Puis elle le soumet à l'approbation.				
POUR : 16 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 1				
<u>Bilan de la rentrée</u>				
Mme La Principale dresse le bilan de cette rentrée 2019 en commençant par présenter l'organisation générale et les effectifs dans chaque classe.				
				Total
Niveau 6^{ème}	Bora : 23	Mistral : 23	Zéphyr : 22	68
Niveau 5^{ème}	Niagara : 30	Nil : 30		60
Niveau 4^{ème}	Etna : 21	Fuji : 21	Vésuve : 22	64
Niveau 3^{ème}	Pilat : 19	Sahara : 18		37
Total				229
Mme Eme fait remarquer que les classes de 5ème sont particulièrement chargées et, qu'à l'heure actuelle, il n'est plus possible d'accueillir de nouveaux élèves sur ce niveau. L'effectif global est en nette augmentation depuis plusieurs années ce qui est particulièrement positif.				
Mme Eme signale que tous les personnels enseignants étaient présents le jour de la rentrée. Les conditions sont donc bonnes du point de vue pédagogique. Elle signale par contre des difficultés concernant l'organisation de la Vie Scolaire, le poste de Conseiller Principal d'Education ayant subi quatre changements depuis le 1 ^{er} septembre. La situation semble désormais stabilisée.				
18h15 arrivée de M. Launay (18 présents).				
Du point de vue des personnels techniques, la situation est également compliquée. Un agent actuellement en congé maladie n'est pas remplacé à taux plein. Pour autant les travaux d'entretien sont faits avec beaucoup de sérieux par le reste de l'équipe. Mme La Principale les félicite pour leur professionnalisme et leur engagement.				
Mme Eme poursuit avec les bons résultats aux examens :				
- 41 élèves sur les 46 présentés ont obtenu le DNB (soit 90,24%) dont 28 avec une mention. Le taux de réussite est supérieur aux taux départemental et				

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>académique.</p> <p>Du point de vue de l'orientation, le bilan est tout aussi positif puisqu'aucun élève n'était sans solution à la rentrée.</p> <ul style="list-style-type: none">- 26 élèves se sont dirigés vers une seconde générale et technologique (57%).- 13 élèves sont en 2^{nde} Professionnelle en lycée (28%).- 6 élèves sont en 1^{ère} année de CAP (13%).- (10 élèves ont poursuivi en apprentissage ou en MFR, en 2018).- 1 élève redouble. <p>Madame La Principale insiste en précisant que ce résultat est totalement conforme aux vœux des élèves et des familles et félicite les Professeurs Principaux pour la qualité de leur travail.</p> <p><u>Délégations pédagogiques</u></p> <p>Madame La Principale souhaite proposer au vote le principe de la délégation pédagogique. En cas d'absence du chef d'établissement, des enseignants pourraient prendre les décisions d'urgence en terme pédagogique qui s'imposeraient, en lien direct avec Madame la Gestionnaire. Les enseignants suivants sont proposés : Mmes Bâ, Bernard, Goyeau et M. Lelièvre.</p> <p>Madame Eme soumet au vote cette délégation :</p> <p style="text-align: center;">POUR : 18 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p>M. Lelièvre tient à préciser que, s'il vote cette délégation, elle ne devrait normalement pas être nécessaire. En effet, il rappelle que le CPE est à temps partiel dans notre établissement. Un poste à temps plein permettrait d'assurer la continuité sans passer par ces délégations.</p> <p><u>Adoption du principe de dons et legs sans but publicitaire</u></p> <p>Mme la Principale demande au Conseil d'Administration l'autorisation de percevoir des dons et legs de la part du Foyer Socio Educatif du collège, de l'Association de Parents d'Elèves, de particuliers et d'entreprises sans but publicitaire pour aider au financement des différents projets.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 18 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p>18h40 arrivée de M. Ménard (19 présents).</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p><u>Programme prévisionnel des actions</u> (Annexes 1-2-3)</p> <p>Mme Eme expose les actions connues pour la première période de l'année avec le chiffrage correspondant. Puis elle présente les projets proposés à ce jour par l'équipe enseignante pour les deuxième et troisième trimestres. Les objectifs pédagogiques sont détaillés par les membres de l'équipe éducative présents.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p>Mme Eme présente ensuite les projets de séjours : un séjour à Paris pour le niveau 5^{ème} et un en Espagne (région de Séville) pour le niveau 3^{ème}.</p> <p>Le budget du premier séjour a été modifié, le don du Foyer Socio Educatif ayant été augmenté (il passe de 50€ à 65€ par élève).</p> <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p>Le budget du séjour en Andalousie pour les 3^{èmes} est en grande partie finalisé. Après actualisation des devis, l'option d'un déplacement en avion est privilégiée, l'écart de prix avec le bus étant minime.</p> <p>Mme Loiseau présente donc le budget prévisionnel pour le séjour des 3^{èmes} à Liverpool :</p> <ul style="list-style-type: none">- Coût total : 455€ par élève- Participation des familles : 220€ par élève,- Don du FSE : 200€ par élève,- Part accompagnateurs et solde du séjour : budget de l'établissement. <p>Mme Eme soumet au vote l'autorisation de signer les contrats et conventions liés à ce séjour, le montant par élève de la participation financière des familles et le montant par élève du don du FSE.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>Délégation de Signature</u></p> <p>Madame La Principale propose au vote une délégation de signature à Mme Loiseau, gestionnaire, dans le cadre de ses missions pour signature des bons de commandes correspondants à l'organisation quotidienne.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p><u>Contrats et conventions</u> (Annexes 4-5-6-7)</p> <p>Mme EME soumet au vote les différents contrats et conventions :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ APEMEN 79 pour les Rencontres Chorales Nord Deux-Sèvres,▪ UPE2A (avec les collèges Jean Rostand et Marie de la Tour d'Auvergne de Thouars et le collège Supervielle de Bressuire),▪ AGGLO2B pour la collecte des déchets▪ Convention d'utilisation des locaux :<ul style="list-style-type: none">➢ AGGLO2B pour l'accueil du Conservatoire de Musique de Bressuire et l'école Le Chat Perché le jeudi 16 janvier 2020,➢ IEN Circonscription de Thouars pour l'organisation de stages du premier degré. <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>Décisions Budgétaires Modificatives</u> (Annexe 8)</p> <p>Madame la gestionnaire présente pour information les DBM n °5-6-7.</p> <p><u>Concession de logement - travaux</u></p> <p>Madame La Principale sollicite le Conseil d'Administration pour l'occupation du logement de fonction pour nécessité absolue de service.</p> <p>De plus, elle souhaiterait que des travaux d'entretien soient réalisés pour partie par le Conseil Départemental, pour partie par le collège afin d'optimiser son utilisation.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>Vente de matériels</u></p> <p>Madame Loiseau propose à la vente du mobilier pour un montant total de 30€ :</p> <ul style="list-style-type: none">- une armoire à clapets (25,00€)- un porte-manteau (5,00€). <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p>	

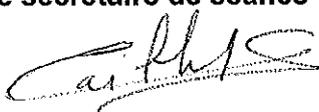
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p><u>Tarifs 2020 – pourcentage de charges communes</u> (Annexes 9-10)</p> <p>Madame La Gestionnaire présente les tarifs liés à l'usage du photocopieur par des personnes extérieures et les dégradations au collège. Ils sont identiques aux tarifs des années précédentes. Elle propose également le maintien du pourcentage des charges communes à 18 % pour les différents hébergements (demi-pension et commensaux).</p> <p style="text-align: center;">POUR : 19 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p>➤ <u>QUESTIONS DIVERSES</u></p> <p><u>Bilan moral et financier des associations hébergées au collège</u></p> <p><u>A) Le Foyer Socio-éducatif</u> (Annexe 11)</p> <p>M. Caillaud, président du F.S.E présente le bilan moral et financier du FSE : il indique que le bilan de l'année est positif avec un bénéfice de près de 2 084,32€ pour des recettes de 19 485,90 €. Malgré trois séjours financés dont deux à l'étranger, ce bilan s'explique par des recettes plus importantes que prévues (un don de l'A.P.E traditionnellement programmé en septembre ayant été avancé à juin).</p> <p>Il remercie les membres de l'Association de parents d'élève pour leur soutien et leurs interventions auprès des municipalités pour obtenir des subventions.</p> <p><u>B) L'association Sportive</u> (Annexe 12)</p> <p>Mme Brothier, présente le bilan moral et financier de l'association pour l'année 2018-2019. Le nombre de licenciés est stable. La sortie patinoire a été particulièrement appréciée. Les activités ont été proposées le lundi et le vendredi pendant la pause méridienne ainsi que le mercredi après-midi.</p> <p>Elle remercie le FSE et l'APE pour le soutien financier apporté.</p> <p><u>Point sur les travaux</u></p> <p>Madame Eme présente les travaux réalisés récemment ainsi que les projets à venir à plus ou moins long terme. Pendant les congés d'été : le serveur informatique a été remplacé ainsi que le</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 3 Octobre 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>réseau WIFI déployé.</p> <p>Suite à la sécurisation des accès l'année précédente, Mme Eme regrette que la mise en place d'un système de fermeture automatique de la porte n'ait pas été faite plus rapidement. Ce souci, signalé dès sa mise en service, devrait être solutionné cette semaine.</p> <p>Le remplacement d'une échelle d'accès au vide sanitaire ainsi que des travaux demandés suite au passage de la commission de sécurité sont également programmés (réunion avec les entreprises le 10 octobre).</p> <p>Certains travaux prévus sont en attente de programmation : l'étude pour la réfection du local de la plonge (murs, plafond,...) devrait être lancée avant la fin de l'année civile. L'installation d'un totem d'identification pour le collège avec une signalétique commune à tous les établissements du département est également à l'étude.</p> <p>D'autres travaux sont demandés par le collège : le remplacement de l'armoire SSI.</p> <p><u>Information sur le service des vacances</u></p> <p>Mme Eme présente le prochain service des vacances (congés de Toussaint : du lundi 21 octobre au lundi 4 novembre 2019). Les permanences seront assurées par Madame La Principale les 21 et 22 octobre.</p> <p>Elle conclut en rappelant les dates des prochaines élections (vendredi 11 octobre 2019) ainsi que la date prévisionnelle du prochain conseil d'administration (le 14 novembre).</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, Madame La Principale lève la séance à 19h30.</p> <p>Le secrétaire de séance  Sébastien CAILLAUD</p> <p>La Principale  Christine EME</p> 